

## Chers AAmis

Voici quelques informations relatives au réveillon de Nouvel-An 2022-23, elles vous permettront de mieux comprendre les conditions et nécessités pour la bonne réalisation de cette manifestation.

Vu l'inflation, nous avons dû réactualiser la participation aux frais, cependant nous avons essayé de vous proposer un prix démocratique en n'augmentant les prix que de 2€ tant pour les adultes, adolescents ou enfants soit 30, 27 et 19€/personne.

Nous avons choisi un nouveau ou plutôt une nouvelle « traiteure » (Sam'Régale de Pepinster), elle nous propose un buffet froid fort similaire aux années précédentes et ce à des prix très abordables. Dans la même idée, un effort sera fait sur la quantité de mets proposés pour éviter un gaspillage excessif de nourriture. Cependant un système de rapiers « doggybag » sera toujours proposé.

Afin de rentabiliser la festivité nous devons absolument avoir un minimum de 100 participants et ce à la clôture des inscriptions. Si le quota de **100 personnes minimum** n'est pas atteint nous nous verrons obligé d'annuler le réveillon et de rembourser celui-ci.

La salle de Polleur est plus petite que celle de Spixhe nous avons donc limité le nombre d'inscrits à **120 personnes maximum**. Chacun ainsi pourra être installé correctement à table tout en ayant la possibilité de danser. **D'où, les premiers servis !!!!!**

Si pour des raisons légales du style « COVID » nous devons annuler, les participants seront intégralement remboursés.

Comme les autres années nous organiserons une tombola et une Super tombola pourvue de lots comme machine Nespresso, défroisseuse à vêtements, appareil à raclette, foreuse électrique.....

Le bar vous proposera comme chaque année des boissons à un prix démocratique, le tickets 1,5 €.

(Café, soft, .....)

Nous restons toujours à votre disposition si vous avez des questions.

Merci de votre compréhension et dans l'espoir de vous voir nombreux, bonnes 24 à toutes et tous.

Cordialement Votre

Pour le comité organisateur

Paul